
CONSEIL SYNDICAL du 16 octobre 2023

Rapport n°20231016 –04b

Objet : Adhésion de la commune de SAINT-SULPICE-SUR-LEZE au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne Réseau31

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-SULPICE-SUR-LEZE a délibéré le 13 avril 2023 en faveur de son adhésion à Réseau31 pour les compétences suivantes :

Domaine du Grand Cycle de l'Eau

- D. Eaux pluviales et ruissellement : D1.1 : Eaux pluviales
D1.2 : Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols

Conformément aux dispositions de l'article 7.1 des statuts, cette adhésion prendra effet à la date de l'arrêté préfectoral.

La mise en œuvre de ces propositions nécessite :

- d'approuver, conformément aux dispositions de l'article 7.1 de nos statuts, l'adhésion de la commune de SAINT-SULPICE-SUR-LEZE à Réseau31 ;
- d'approuver le transfert des compétences suivantes :

Domaine du Grand Cycle de l'Eau

- D. Eaux pluviales et ruissellement : D1.1 : Eaux pluviales
D1.2 : Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols

- d'approuver la modification des statuts induite par cette adhésion et de solliciter Monsieur Le Préfet pour prendre l'arrêté correspondant.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.

Sébastien VINCINI

Président

